



Attalens, le 4 mai 2018

Aux parents des enfants
qui fréquentent l'Accueil extrascolaire
Les Petits Lions

009.04.4/2018/JD/sab

Dossier traité par Mme Sandra Marchetti

Inscription Accueil Extrascolaire 2018-2019

Chers Parents,

Afin de pouvoir planifier au mieux la prochaine rentrée scolaire, nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir l'inscription de votre/vos enfant(s), pour l'année scolaire 2018-2019, d'ici **au 15 mai 2018**, à l'adresse mentionnée en bas de page.

Le contrat vous sera adressé courant juin 2018. Toutefois, si la demande devait dépasser les capacités de l'accueil extrascolaire, les critères du règlement seront appliqués. De plus, nous vous rappelons que l'ouverture des diverses plages est conditionnée à un nombre d'inscriptions suffisant.

Le Conseil communal a pris la décision d'effectuer certains changements concernant la facturation des prestations de l'accueil extrascolaire, dès la rentrée scolaire 2018-2019 :

- 1) Toutes les heures effectives sont désormais facturées, soit 11h30 par jour au maximum alors qu'auparavant la facturation était établie sur un total de 10h00 pour une journée entière de fréquentation.
- 2) Les plages horaires sont ramenées à 6 plages sur la journée. La plage du « Soir » est désormais disponible de 15h05 à 17h30 et/ou de 15h05 à 18h30.
- 3) Le prix coûtant horaire est revu à la baisse et se situe à Chf. 8.60 au lieu de Chf. 10.10 actuellement.
- 4) Des frais d'inscriptions sont dorénavant facturés à hauteur de Chf. 50.00 pour toute nouvelle inscription et Chf. 40.00 pour le renouvellement de l'inscription.

Nous joignons, en annexe, la nouvelle grille tarifaire valable dès la rentrée scolaire d'août 2018 et vous prions de bien vouloir en prendre connaissance.

Vous trouverez tous les documents relatifs à l'inscription sur le site internet de la commune d'Attalens (www.attalens.ch – accueil extrascolaire).



COMMUNE D'ATTALENS



Attalens
commune durable

Pour les parents ayant déjà remis le formulaire d'inscription et au vu des changements énumérés ci-dessus, nous vous remercions de bien vouloir procéder à une nouvelle inscription, dans le délai imparti.

Des modifications de fréquentations à la baisse seront possibles, moyennant un délai.

Mme Sandra Marchetti, responsable de l'accueil extrascolaire est très volontiers à votre disposition pour toute information complémentaire (aes@attalens.ch).

Vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, nous vous prions de croire, Chers Parents, à l'expression de notre considération distinguée.

CONSEIL COMMUNAL ATTALENS

L'Administrateur :
F. Besse

Le Syndic :
M. Savoy



Annexe ment.